

2 Politique

Trois questions à...Séraphin Akuré-Davain

« Nous proposons les primaires ou un consensus pour désigner un candidat de l'opposition »

Propos recueillis par C.O.

Libreville/Gabon

C'est l'avis du président de l'Alliance pour le nouveau Gabon (ANG) qui s'est récemment prêté à nos questions dont l'une porte sur les récentes sorties de Jean Eyeghe Ndong et Pierre Amoughe Mba quant au choix du candidat de l'opposition à la Présidentielle 2016.

l'union. Il y a une confusion au sein de la population sur votre positionnement politique depuis quelque temps. D'aucuns vous soupçonnent de flirter avec le président Ali Bongo Ondimba aux côtés de qui on vous a vu à plusieurs reprises. Où se situe exactement votre parti, l'Alliance pour le nouveau Gabon (ANG) ?

Séraphin Akuré-Davain: J'ai plusieurs fois répondu à cette question. J'ai d'ailleurs fait des mises au point à ce sujet. L'Alliance pour le nouveau Gabon (ANG) est un parti qui milite pour l'alternance démocratique. Il se situe dans l'opposition. C'est ce que nous avons toujours dit. Ma présence aux côtés du président de la République était de répondre aux invitations qui ont été faites à plusieurs partis politiques, dans le cadre des échanges sur la conduite des affaires du pays. Notamment lors des commissions de la Cémac et de la biométrie. Répondre à une invitation du président de la République ne signifie pas que l'on est dans la majorité

présidentielle.

Vous êtes sur le terrain ces derniers temps. On vous a, par exemple, vu sillonner le Moyen-Ogooué, votre province d'origine. Quel message portez-vous aux populations du cru ?

- Je suis heureux que vous l'ayez constaté. En effet, l'ANG n'est pas un parti qui se cantonne à faire des conférences de presse dans les bureaux feutrés. L'ANG est un parti de terrain. Nous sommes aujourd'hui dans les zones de Bifoun et Ebel-Abanga. Cette tournée doit nous conduire également dans la province de l'Ogooué-Ivindo. Il s'agit de poursuivre l'implantation de notre parti sur toute l'étendue du territoire national. Étant entendu que l'un des reproches qui nous est fait, et à raison, c'est que nous avons essentiellement nos activités dans la province du Moyen-Ogooué. Nous voulons certes consolider notre présence dans cette région, mais également être visibles dans les autres provinces. Notre message est un message de développement et de changement pour notre pays. L'alternance, c'est de pouvoir changer de système de gestion. Et l'alternance démocratique, c'est de le faire par les urnes. C'est pour cela que nous nous battons pour que le Gabon soit un pays réellement démocratique demain.

Samedi dernier, Jean Eyeghe Ndong, un des vice-présidents de l'Union nationale (UN) et Pierre Amoughe Mba de l'Union pour le progrès et la liberté (ULP), puis, le lendemain, Charles Ondo Ndong, nouveau président de la



Dr Akuré-Davain, président de l'ANG : "Notre parti se situe dans l'opposition".

Cause commune pour le développement du Gabon (CCDG), tous membres du Front de l'opposition pour l'alternance (FOPA), ont appelé à la candidature de Jean Ping à l'élection présidentielle de 2016. Quel est votre sentiment ?

- Nous avons animé une conférence de presse le 22 janvier dernier. Au cours de cette dernière, nous avons indiqué les conditions à remplir pour que les élections à venir soient transparentes. Nous avons également appelé à des modifications constitutionnelles, notamment avec

le retour d'une élection présidentielle à deux tours et une limitation des mandats présidentiels, tout comme d'autres conditions techniques qui ont été évoquées. Aujourd'hui, ce sont ces mêmes sujets qui sont repris, non seulement par la société civile mais aussi par les partis de l'opposition. Nous avons également indiqué qu'il était judicieux de présenter une candidature unique de l'opposition... Je crois que M. Jean Ping est quelqu'un qui est connu de notre pays, qui a des qualités reconnues par tous et qui est à mon sens capable d'être un bon candidat. Mais nous avons également pensé qu'il était important dans

le domaine d'une désignation démocratique, de tenir compte des éventuelles autres candidatures. Que des primaires soient organisées. Soit alors parvenir à un consensus au niveau des différents prétendants. Si c'est M. Ping qui retient l'assentiment de tout le monde, à ce moment, il sera question que toute l'opposition soutienne cette candidature. Je crois qu'il ne s'est pas encore exprimé. Nous allons attendre qu'il le fasse, que d'autres candidats s'expriment également et le moment venu, nous verrons sur qui portera notre choix.

Sénat

Le ministre Magnagna défend trois projets de lois

C.G.K

Libreville/Gabon

En lieu et place du ministre de l'Économie, de la Promotion des investissements et de la Prospective, Régis Imongault, c'est son collègue du Budget, Christian Magnagna, assurant son intérim, qui s'est présenté devant les sénateurs.



Le ministre du Budget Christian Magnagna lors de son audition hier...

L'UN des projets de lois défendus hier au Sénat par le ministère en charge de l'Économie porte ratification de l'ordonnance n°004/PR/2015 du 29 janvier 2015 portant suppression de l'Agence de promotion des exportations. Les deux autres sont ceux autorisant l'État gabonais à contracter deux emprunts dont un (55 millions d'euros) auprès de l'Agence française de dé-

veloppement (AFD). Cet emprunt signé le 23 mai 2014, est une convention relative au financement des travaux de la troisième phase du projet de la route Ndjolé-Médoumane. Ce projet vise à parachever la réfection de ce tronçon routier long des 46 kilomètres, qui joue un rôle stratégique dans la vie économique de notre pays. Les travaux concernent, d'une part, la reconstruc-

tion totale du tronçon de 10 kilomètres entre Ndjolé et la Gare ferroviaire, et d'autre part, la réhabilitation du tronçon de 36 km entre ladite gare et le village Médoumane. En outre, ce texte, défendu hier par le ministre du Budget Christian Magnagna assurant l'intérim de son collègue de l'Économie, est consacré à la reprise d'ouvrages d'art et le renforcement des structures d'assai-



... devant les sénateurs.

nissement, afin d'assurer une plus grande pérennité de la route et d'éviter les risques d'inondations. Un plan de gestion environnementale et sociale est ainsi mis en œuvre pour minimiser ou compenser l'impact de ces travaux sur l'ensemble des écosystèmes concernés (nature et populations). Le deuxième emprunt (13 millions 100 mille euros) contracté auprès la Banque internationale

pour la reconstruction et le développement (BIRD) permettra, dans le cadre du projet de promotion de l'investissement et de la compétitivité (PPIC), de renforcer les capacités opérationnelles de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (ANPI-Gabon) et celles en matière de promotion et d'investissement dans des secteurs concernés tout en améliorant l'ac-

cès des PME aux établissements financiers. Ce projet prend aussi en compte : la création d'un registre des entreprises avec une base de données électroniques, la mise en place d'un bureau d'information et de documentation en vue de sensibiliser aux opportunités d'affaires, et d'un centre d'affaires pour femmes, chargé d'offrir des services adaptés.